

Bulletin officiel n° 4316 du 20 safar 1416 (19 juillet 1995)

**Arrêté du ministre de la santé publique n° 1258-95 du 4 hija 1415 (4 mai 1995)
fixant les programmes des études et le régime des examens au premier cycle
des instituts de formation aux carrières de santé.**

Le Ministre de la Santé Publique,

Vu le décret n° 2-93-602 du 13 jourmada I 1414 (29 octobre 1993) portant création des instituts de formation aux carrières de santé, notamment son article 33,

Arrête :

Chapitre premier : Les programmes des études

Article Premier : Les programmes des études du premier cycle des instituts de formation aux carrières de santé comprennent des enseignements théoriques, des travaux pratiques et dirigés et des stages.

Article 2 : L'enseignement dispensé au premier cycle des instituts de formation aux carrières de santé a pour objectifs de préparer des professionnels de santé qui, selon leurs spécialités et leurs domaines d'intervention, sont capables de :

- Evaluer les besoins de la population en matière de santé ;
- Prendre en charge les patients et leurs familles ;
- Exécuter les prescriptions médicales en matière de prévention, de diagnostic-analyse, de traitement et de réhabilitation ;
- Assurer l'information et l'éducation de la population et promouvoir la recherche dans le domaine des activités paramédicales ;
- Superviser le travail et les activités du personnel placé sous leur autorité et participer à sa formation et à son recyclage ;
- Assurer la gestion rationnelle du personnel et du matériel mis à leur disposition.

Les programmes des études des différentes sections du premier cycle des instituts de formation aux carrières de santé sont fixés conformément aux tableaux annexés au présent arrêté.

Article 3 : Les enseignements de la première année sont destinés à élargir la formation de l'élève et à le familiariser avec son environnement professionnel.

Le volume horaire annuel global est fixé à 1.300 heures.

Les enseignements de la 2^e et de la 3^e année sont destinés à approfondir la formation de l'élève, à lui permettre d'acquérir les aptitudes professionnelles appropriées et à l'initier à la recherche.

Le volume horaire annuel global pour chacune de ces deux années est de 1.300 heures.

Article 4 : La coordination des enseignements au niveau de chaque section est confiée à un coordinateur désigné par décision du directeur de l'Institut de formation aux carrières de santé concerné.

Chapitre II : De l'évaluation

Article 5 : Le système d'évaluation appliqué aux instituts de formation aux carrières de santé a pour finalité de :

Fournir les éléments d'une appréciation objective de la valeur de l'élève en vue de son admission définitive, son exclusion ou exceptionnellement son redoublement ;

Fournir les moyens pour assurer le suivi de la progression de l'élève dans le processus d'apprentissage, en vue de l'amener à déployer ses efforts de façon continue et efficace,

Fournir les moyens pour apprécier l'écart éventuel entre les objectifs assignés à la formation et les résultats obtenus, afin d'introduire les correctifs nécessaires.

Article 6 : Le système d'évaluation comporte deux volets :

L'évaluation continue ;
Les examens de fin d'année.

Article 7 : L'évaluation continue porte sur :

Les connaissances ;
Les aptitudes ;
Les attitudes.

Elle se fait au moyen des :

Evaluations écrites ;
Interrogations orales ;
Exposés ;
Evaluations des stages ;
Exercices pratiques.

Article 8 : Les notes attribuées à l'évaluation continue comptent pour le passage à l'année supérieure et pour l'obtention du diplôme de fin d'études.

Article 9 : A la fin de la première et de la deuxième année d'études, les élèves subissent un examen de passage.

Cet examen porte sur le programme enseigné au cours de l'année concernée.

Article 10 : A l'issue de la troisième année d'études, les élèves subissent un examen de fin d'études.

Cet examen porte sur la totalité du programme de formation.

Article 11 : Les examens prévus aux articles 9 et 10 ci-dessus sont organisés en deux sessions : la session normale et la session de rattrapage.

Les candidats n'ayant pas réussi à la session normale bénéficient d'une session de rattrapage.

Article 12 : Les examens de passage et de fin d'études comportent des épreuves écrites, des épreuves orales et des épreuves pratiques.

Les examens de fin d'études comportent en outre la soutenance d'un mémoire.

Article 13 : Les dates des examens ainsi que les matières et les domaines sur lesquels portent les épreuves de ces examens sont fixés par le ministre de la santé publique.

Article 14 : Pour être admis aux examens de passage et de fin d'études, l'élève doit justifier d'une moyenne générale, au moins, égale à dix sur vingt (10/20).

Cette moyenne est calculée sur la base de :

La moyenne des notes de l'évaluation continue des connaissances, affectée du coefficient un (1) ;

La moyenne des notes du contrôle continu des connaissances, affectée du coefficient un (1) ;

La moyenne des notes du contrôle continu des aptitudes et attitudes, affectée du coefficient un (1) ;

Moyenne des notes de l'examen de fin d'année, affectée du coefficient deux (2).

Article 15 : Les sujets des épreuves des examens de passage sont choisis par le président du jury au niveau de chaque institut.

Les sujets des épreuves écrites des examens de fin d'études sont choisis par la structure centrale du ministère de la santé publique chargée de la formation.

Article 16 : L'appréciation des épreuves écrites, orales, pratiques et du mémoire est exprimée par une note variant entre 0 et 20.

Toute note inférieure ou égale à 5 sur 20 à l'une des épreuves ci-dessus est éliminatoire.

Article 17 : Pour chaque centre, le jury des examens prévus aux articles 9 et 10 ci-dessus comprend :

Le délégué du ministère de la santé publique à la wilaya siège de l'institut, président ;

Le directeur de l'institut ;

Le directeur des études de l'institut,

Trois membres, au moins, désignés par le président du jury parmi le personnel encadrant de l'institut.

Article 18 : Pour chaque centre d'épreuves une commission de surveillance comprenant, au moins, quatre membres dont un président est désignée par le directeur de l'institut.

Article 19 : Le présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel, prend effet à compter du 1er octobre 1994.

Rabat, le 4 hijra 1415 (4 mai 1995).Dr Ahmed Alami.

*

* *

Annexe I

Programme des études préparant au diplôme d'Etat polyvalent

I. Programme théorique et pratique :

Elément du programme	Première Année			Deuxième Année			Troisième			Total
	C.TH	T.D	T.P	C.TH	T.D	T.P	C.TH	T.D	T.P	
Préparation aux études et conférences de méthodes	40									40
1 - Introduction aux sciences infirmières	50		10							60
2 - Sciences sociales et humaines	80		10							90
3 - Gestion et droit	70						15	5		90
4 - Sciences biologiques	190		10	10	10					220
5 - Pathologie et soins infirmiers	20		150	430		195	115		35	945
6 - Epidémiologie et maladies transmissibles	20		10	60		10				100
7 - Infrastructure sanitaire et programmes d'activités sanitaires	150		30	60		15	40		10	305
8 - Initiation aux travaux de recherche	30	10	10	20	10				80	160
9- Langues	60	30								90
Total	710	60	210	580	20	220	170	5	125	2100
Total général		980			820			300		2100

- C.TH. : Cours théoriques
- T.D. : Travaux dirigés
- T.P. : Travaux pratiques

II. - Programme des stages :

Lieux des stages	Volume horaire			Total
	1 ^{er} année	2 ^e année	3 ^e année	
- Médecine	80	80	80	240
- Chirurgie	80	80	80	240
- Pédiatrie	80	80	40	200
- Réanimation médicale			80	80
- Réanimation chirurgicale			80	80
- Urgence		40		40
- Gynécologie			40	40
- Obstétrique		40	40	80
- Bloc opératoire		80		80
- Dermatologie			40	40
- Ophtalmologie			40	40
- Oto-rhino-laryngologie			40	40
- Réseau des soins de santé de base urbain (dispensaire et centre de santé urbain)	80	80	160	320
- Centre de référence / P.F		40		40
- Stage rural			80	80
- Stage optionnel			160	160
Total	320	480	1000	1800

Pour le stage optionnel chaque élève doit choisir l'un des services suivants :
Le bloc opératoire ;

La pédiatrie puériculture ;
 La cardiologie ;
 L'ophtalmo et l'O.R.L. ;
 L'uro-néphrologie ;
 La S.M.I. et P.F. ;
 D'autres stages peuvent être identifiés par le directeur de l'institut en fonction des besoins et des possibilités locales.
 Le stage optionnel et le stage rural doivent être programmés à plein temps ;
 Chaque élève doit effectuer 10 gardes de nuit au cours de la troisième année.

*
 * *

Annexe II

Programme des études préparant au diplôme d'Etat de sage-femme

I. - Programme théorique et pratique :

Eléments du Programme	Première Année			Deuxième Année			Troisième Année			VH Total
	THE	T.D	T.P	THE	T.D	T.P	THE	T.D	T.P	
A. - Programme de base										
1 - Préparation aux études	20	-	20	-	-	-	-	-	-	40
2 - Introduction à la profession de sage-femme	20	5	-	-	-	-	10	-	-	35
3 - Sciences sociales et humaines	120	10	-	-	-	-	-	-	-	130
4 - Sciences biologiques	195	20	15	-	-	-	-	-	-	230
5 - Soins infirmiers de base et pathologies	70	10	160	35	15	-	20	5	-	315
6 - Organisation et évaluations des actions sanitaires	45	10	-	23	10	-	-	-	-	88
7 - Programme d'activités sanitaires au Maroc	20	-	15	15	-	-	-	-	-	50
8 - Langues	60	-	-	-	-	-	-	-	-	60
B. – Programmes de soins obstétricaux :										
- La grossesse	50	20	35	40	20	-	-	-	-	165
9 - Le travail et l'accouchement	-	-	-	90	20	45	-	-	-	155
10 - La méditation en obstétrique	-	-	-	15	5	-	-	-	-	20
11 - Les suites de couches	-	-	-	30	12	20	-	-	-	62
12 - Néonatalogie et enfant malade	-	-	-	45	10	30	-	-	-	85
13 - Urgences et secours en obstétrique	-	-	-	-	-	-	10	10	20	40
14 - Gynécologie et maladies sexuellement transmissibles	-	-	-	-	-	-	55	10	10	75
15 - Planification familiale	-	-	-	-	-	-	20	20	20	60
16 - Gestion et recherche	-	-	-	-	-	-	50	20	100	170
Total	600	75	245	293	92	95	165	65	150	
Total général		920			480			380		1780

II. - Programme des stages

Lieu du stage	Durée en heures
1^{er} année :	
- Médecine	80
- Chirurgie	80
- Crèches - centres de puériculture ou pédiatrie	80
- Dispensaire:	

- SMI	60
- Autres activités	60
- Service de stérilisation	20
Total	380

2^e année:

- Pédiatrie	80
- Salle d'admission :	
* Jour	160
* Nuit	40
- Salle de travail et accouchement :	
* Jour	160
* Nuit	60
- Suites de couches	80
- Service de S.M.I. (Consultation prénatale: consultation post-natale, planification familiale, visites à domicile, prise en charge des enfants)	160
- Centre de planification familiale, centre de référence	80
Total	820

3^e année :

- Salle d'admission :	
* Jour	40
* Nuit	40
- Salle de travail et accouchement:	
* Jour	120
* Nuit	40
- Suites de couches	40
- Urgences gynéco-obstétricales	40
- Service de gynécologie	40
- Consultation de gynéco M.S.T	40
- Bloc opératoire gynéco-obstétrical	40
- Service réanimation gynéco - obstétricale	80
- Prise en charge des prématurés	80
- Service de S.M.I. (pré et post natale PF V.A.D. prise en charge des enfants)	80
- Centre de P.F. et centre de référence	80
- Maison d'accouchement	80
- Stage rural (maison d'accouchement rurale unité itinérante de santé familiale)	80
Total	920

Annexe III

Programme des études préparant au diplôme d'Etat d'infirmier en anesthésie réanimation

I. - Programme théorique et pratique :

Eléments du Programme	Première Année			Deuxième Année			Troisième Année			VH Total
	C.TH	T.D	T.P	C.TH	T.D	T.P	C.TH	T.D	T.P	
- Préparation aux études /conférences de méthodes	40	-	-	-	-	-	-	-	-	40
- Soins infirmiers	160	-	160	-	-	-	-	-	-	320
- Sciences humaines et sociales	130	-	10	-	-	-	-	-	-	140
- Système national de santé	20	-	-	-	-	-	-	-	-	20
- Microbiologie parasitologie et maladies transmissibles	40	-	-	-	-	-	-	-	-	40
- L'anatomie-physiologie	95	-	-	-	-	-	-	-	-	95
- La pharmacologie	80	-	20	60	10	10	-	-	-	180
- La pathologie	50	-	-	50	-	-	-	-	-	100
- La réanimation	-	-	-	60	-	-	60	10	-	130
- Le matériel et l'appareillage d'anesthésie-réanimation	-	-	-	50	-	10	30	-	60	150
- Les techniques d'anesthésie-	-	-	-	190	-	10	60	20	-	280

M.S – Direction de la réglementation et du contentieux –BASE DE DONNEES

- les urgences et secours	-	-	-	-	-	-	10	-	30	40
- Langues	60	-	-	-	-	-	-	-	-	60
- L'initiation aux travaux de recherche	20	5	10	-	-	-	15	5	50	105
Total	695	5	200	410	10	30	175	35	140	1700
Total général		900			450			350		1700

II. Programme des stages

Année de formation	Types des stages	Volume Horaire
1^{er} année	- Soins infirmiers en médecine	200
	- Soins infirmiers en chirurgie	200
	Total	400
2^e année	- Soins infirmiers en réanimation	170
	- Anesthésie en chirurgie abdominale: (digestive, urologique, gynécologie)	340
	- Anesthésie en chirurgie pédiatrique	170
	- Anesthésie en chirurgie obstétricale	170
	- Déchocage (Garde de nuit)*	
	Total	850
3^e année	- Soins infirmiers en réanimation	170
	- Anesthésie en chirurgie pédiatrique	170
	- Anesthésie en chirurgie obstétricale	170
	- Anesthésie en chirurgie thoracique (pulmonaire et cardiovasculaire)	180
	- Anesthésie en chirurgie céphalique (ORL, ophtalmologie, neurochirurgie)	260
	- Anesthésie en chirurgie d'urgence (Garde de nuit)*	
	Total	950

(*) les stages en déchocage et anesthésie en chirurgie d'urgence doivent être effectués sous forme de garde de nuit à raison de dix gardes par stage.

Annexe IV

Programme des études préparant au diplôme d'Etat d'infirmier en psychiatrie

I. - Programmes théorique et pratique :

Eléments du programme	Volume Horaire									Total
	Première Année			Deuxième Année			Troisième Année			
	C.TH	T.D	T.P	C.TH	T.D	T.P	C.TH	T.D	T.P	
- Préparation aux études et conférences de méthodes	40	-	-	-	-	-	-	-	-	40
I - Introduction aux sciences infirmières	40	-	-	-	-	-	-	-	-	40
II - Sciences sociales et humaines	70	10	-	50	10	-	-	-	-	140
III - Gestion et droit	40	-	-	80	5	-	15	-	-	140
IV - Sciences biologiques	220	-	20	-	-	-	-	-	-	240
V - Pathologie générale et soins généraux	70	40	144	160	10	86	-	-	-	510
VI - Epidémiologie	20	-	10	-	-	-	5	-	-	35
VII - Pathologie mentale et soins infirmiers	30	-	30	150	-	100	165	10	60	545
VIII - Infrastructure sanitaire et programmes d'activités sanitaires	63	13	-	46	13	5	-	-	-	140
IX - initiation aux										

travaux de recherche	20	10	-	20	10	10	-	-	80	150
X - Langues	50	40	-	50	-	-	-	-	-	140
Total général	663	113	204	556	48	216	170	10	140	2120

II. - Programme des stages :

Lieux des stages	Volume Horaire			Total
	Première Année	Deuxième Année	Troisième Année	
Dispensaire	60	-	-	60
Centre de santé	40	-	-	40
Centre de diagnostic	40	-	-	40
Les urgences	-	60	-	60
Médecine	100	80	-	180
Chirurgie	80	60	-	140
Psychiatrie femmes	-	80	320	400
Psychiatrie hommes	-	80	320	400
Psychiatrie enfants	-	-	40	40
Consultation d'hygiène mentale	-	-	40	40
Neurologie	-	80	100	180
Neuro-physiologie	-	-	20	20
Les urgences psychiatriques	-	40	80	120
Autres activités spécifiques - service géro-psycho-geriatrie - consultation des adolescents	-	-	60	60
Total	320	480	980	1780

Annexe V

Programme des études préparant au diplôme d'Etat du technicien de laboratoire

I. - Programme théorique et pratique

Eléments du programme	1 ^{er} Année		2 ^e Année		3 ^e Année		Total
	C-TH	TP+TD	C-TH	TP+TD	C-TH	TP+TD	
1 - Sciences sociales et humaines	44	6	40	-	-	-	90
2 - Gestion des laboratoires et assurances qualité	55	10	44	6	-	-	115
3 - Santé publique	55	-	20	-	-	-	75
4 - Biologie immunologie générale	125	25	-	-	-	-	150
5 - Sciences mathématiques et physiques	100	10	130	30	-	-	270
6 - Biochimie	80	250	60	230	30	100	750
7 - Hématologie immuno-hématologie.	80	240	40	80	-	-	440
8 - Microbio-parasitologie	-	-	90	350	100	250	790
9 - anatomie-cytologie et pathologie	-	-	-	-	30	20	50
10 - Langues	60	-	20	-	-	-	80
11 - Travaux de recherche	-	-	-	-	30	-	30
Total	599	541	444	696	190	370	2840

II. - Stages :

Postes	1 ^{er} Année	2 ^e Année	3 ^e Année	Total
- Hématologie immuno-hématologie	80	80	80	240
- Biochimie	80	80	220	380
- Bactériologie - virologie	-	-	200	200

- Parasitologie - mycologie	-	-	160	160
- Anatomie - path-cytologie	-	-	80	80
Total	160	160	740	1060

Annexe VI

Programme des études préparant au diplôme d'Etat de technicien d'hygiène du milieu

I. Programme théorique et pratique :

Eléments du programme	Première Année			Deuxième Année			Troisième Année			VH Total
	THE	T.D	T.P	THE	T.D	T.P	THE	T.D	T.P	
- Préparation aux études du technicien d'hygiène du milieu	20	-	-	30	-	-	-	-	-	50
- Système national de santé et programmes d'activités sanitaire	20	-	-	20	10	-	-	-	-	50
- Sciences sociales et humaines.	60	-	-	20	-	-	-	10	-	90
- Droit économie et gestion	60	-	-	40	30	-	30	-	-	160
- Sciences fondamentales	80	30	-	-	-	-	-	-	-	110
- Biologie appliquée et l'hygiène	230	50	20	-	-	-	-	-	-	300
- Génie civil	60	70	-	90	60	10	-	-	-	290
- Génie sanitaire	60	20	20	130	50	50	50	20	30	430
- Epidémiologie et lutte contre les maladies transmissibles	60	20	40	60	20	30	90	20	-	340
- Hygiène et salubrité des denrées alimentaires	40	10	10	30	10	10	20	10	20	160
- Hygiène des établissements publics	-	-	-	-	-	-	90	30	10	130
- Protection de l'environnement	-	-	-	-	-	-	80	-	-	80
- Action d'hygiène en cas de situation d'urgence-	-	-	-	-	-	10	40	20	70	100
- Les langues	-	-	-	50	-	-	50	-	-	100
- Méthodologie de recherche	-	-	-	40	40	-	-	-	-	80
Total	690	200	90	510	220	100	420	130	80	
Total général		980			830			630		2440

II. - Les stages et les visites documentaires :

Matières	1 ^{er} Année	2 ^e Année	3 ^e Année	Total
Stage d'information				
* Bureau municipal d'hygiène	180			180
* SIAAP	40			40
Stage d'initiation :				
* Hôpital		80		80
* Institut national d'hygiène		40		40
* SIAAP		80		80
* Office national d'eau potable		40		40
* Régie d'exploitation eau et électricité		40		40
* Camps et colonies de vacances		120		120
Stage d'application :				
* Bureau municipal d'hygiène			320	320
* Abattoirs			40	40
* Contrôle sanitaires aux frontières			40	40
* Stage rural			160	160
Applications pratiques et recherche	80	40	60	180

visites documentaires et d'études	20	30	50	100
Total	320	470	670	1460

Annexe VII

Programme des études préparant au diplôme d'Etat
du technicien de radiologie

I. - Programme théorique et pratique

Eléments du programme	THE	Première Année		Deuxième Année		Troisième Année		VH T.D	T.P	Total
		T.D	T.P	THE	T.D	T.P	THE			
- Préparation aux études et conférences de méthodes	40	-	-	-	-	-	-	-	-	40
- Les sciences sociales et humaines	80	10	-	-	-	-	-	-	-	90
- La gestion et le droit	90	10	-	-	-	-	15	5	-	120
- Les sciences biologiques et physiques	375	95	-	-	-	-	-	-	-	470
- La pathologie et les soins infirmiers	70	-	80	200	10	40	20	-	10	430
- Les exploitations d'imagerie	-	-	-	240	-	250	90	-	120	700
- Les sciences de curiethérapie de médecine nucléaire et de radio-protection	-	-	-	30	-	10	60	-	70	170
- Le système national de santé et programmes d'activités sanitaires	40	-	-	-	-	-	-	-	-	40
- L'initiation aux travaux de recherche	35	15	-	-	-	-	15	5	80	150
- La documentation et l'archivage	-	-	-	-	-	-	20	10	20	50
- Les langues	60	-	-	-	-	-	-	-	-	60
Total	790	130	80	470	10	300	220	20	300	
Total Général		1000			780			540		2320

II. Le programme des stages :

Les lieux des stages	Volume horaire			Total
	1 ^{er} Année	2 ^e Année	3 ^e Année	
Les services des stages hospitaliers :				
- Médecine	80	-	-	80
- Chirurgie	80	-	-	80
- Pédiatrie	40	-	-	40
- Urgences	40	-	-	40
- Gynéco-obstétrique	40	-	-	40
Les services de radiologie et d'imagerie :				
- Urgences	-	80	80	160
- Bloc opératoire	-	40	-	40
- Laboratoire de développement	20	-	-	20
- Radiologie ostéo- articulaires				
* Unité des adultes	-	80	-	80
* Unité pédiatrique	-	40	-	40
- Radiologie viscérale :				
* Unité des adultes	-	80	-	80
* Unité pédiatrique	-	40	-	40
- Radiologie de la gynéco-obstétrique	-	40	-	40
- Neuro-radiologie	-	80	-	80

- unité d'imagerie par résonance magnétique	-	-	80	80
- L'échographie	-	-	40	40
- Tomodensitométrie :				
* Unité des adultes	-	-	80	80
* Unité pédiatrique	-	-	40	40
- L'angiographie	-	-	80	80
Les autres services des radiations ionisantes :				
- Le service de la radiothérapie	-	-	120	120
- Le service de la curiethérapie	-	-	120	120
- Le service de la médecine nucléaire	-	-	120	120
Le service de la radioprotection	-	40	-	40
Total		300	520	760 1580

N.B. - chaque élève doit effectuer 10 gardes de nuit au cours de la troisième année

Annexe VIII

Programme des études préparant au diplôme d'Etat du Kinésithérapeute

I. - Programme théorique et pratique :

Eléments du programme	Première Année			Deuxième Année			Troisième Année			VH Total
	THE	T.D	T.P	THE	T.D	T.P	THE	T.D	T.P	
- Préparation aux études	40	-	-	-	-	-	-	-	-	40
- Connaissances générales de base	160	20	40	-	-	-	20	30	-	270
Sciences humaines et sociales.	35	10	-	-	-	-	30	-	-	75
- Sciences biologiques	30	-	-	10	-	-	-	-	-	40
- Anatomie physiologie	166	36	-	40	15	-	-	-	-	257
- Kinésiologie	150	60	70	30	-	5	-	-	-	315
- Pathologie	55	-	-	120	-	-	30	-	-	205
- Méthodes fondamentales de kinésithérapie	38	26	64	120	43	111	-	-	-	402
- Kinésithérapie spéciale	-	-	-	116	30	60	60	-	70	336
- Initiation aux travaux de recherche	-	-	-	-	-	-	40	-	60	100
- Langues	-	-	-	-	-	-	60	-	-	60
Total	674	152	174	436	88	176	240	30	130	
Total général		1000			700			400		2100

II. - Programme des stages :

Les lieux de stages	Volume Horaire			Total
	1 ^{er} Année	2 ^e Année	3 ^e Année	
- Soins infirmiers	80	-	-	80
- Stage d'initiation de kinésiologie et de kinésithérapie	220	-	-	220
- Traumatologie orthopédique	-	160	-	160
- Neurologie	-	160	-	160
- Rhumatologie	-	160	-	160
- Chirurgie infantile	-	120	-	120
- Neurochirurgie	-	-	80	80
- Réanimation	-	-	80	80
- Médecine pédiatrique	-	-	80	80
- Pneumologie	-	-	80	80
- Cardiologie	-	-	80	80
- Centre médico-sportif	-	-	80	80
- Station de curthermale	-	-	80	80
- Acquisition à l'indépendance (dans un centre de rééducation polyvalent)	-	-	340	340

Total 300 600 900 1800

N.B. - Les trois derniers stages doivent être organisés à temps plein

Annexe IX

ABROGE ET REMPLACE PAR ARRETE N° 1570-02 DU 10/10/2002 B.O N° 5058 DU 21/11/2002

Programme des études préparants au diplôme d'Etat
du diététicien

I. - Programme théorique et pratique :

Eléments du programme	Première Année			Deuxième Année			Troisième Année			VH Total
	THE	T.D	T.P	THE	T.D	T.P	THE	T.D	T.P	
Préparation aux études de diététique	40									40
Biologie	300	10								310
Chimie appliquée	80	40		50		30	20		20	240
Physique	20	10								30
Sciences sociales	60	10	25			30				125
Sciences économiques				40						40
Sciences juridiques			30						30	
Système national de santé et programmes d'activités sanitaires		20			40					60
Nutrition et alimentation	170	15					60			245
Assurance - Qualité						30			30	
Organisation et gestion de la restauration collective	40	25								65
Le concept alimentaire							30			30
Technologie alimentaire							50			50
Techniques culinaires	16		60	30		50				156
Phytothérapie			40						40	
Pathologies médicales de l'adulte et diétothérapie				290	30				30	350
Pathologies médicales de l'enfant et diétothérapie				70				10		80
Pathologies chirurgicales et Diétothérapie			30						30	
Initiation aux travaux de recherche	20	10		20	25	40	20	30	160	325
Terminologie	25			65						90
Total	791	120	85	705	55	150	210	70	180	2366
Total général		996		910			460			2366

II - Programme des stages :

Lieux des stages	Volume horaire			Total
	1 ^{er} année	2 ^e année	3 ^e année	
Collectivités des biens portants :				280
- Centres de puériculture	40	-	-	
- Jardins d'enfants	40	-	-	
- Restaurants universitaires	80	-	-	
- Centres sportifs	-	40	-	
- Hôtels	80	-	-	
Service d'action ambulatoire :				112
- SIAAP (stage auprès des animateurs des programmes d'activités sanitaires)	-	12	-	
- Centre de santé :	40	-	-	
* SMI (santé maternelle et infantile)	-	-	40	
* Consultation médicale	-	-	20	

- BMH (Bureau Municipal d' Hygiène)

Services centraux du ministère de la santé :				72
- La santé scolaire et universitaire	12	-	-	
- La réhabilitation et la gériatrie	12	-	-	
- La santé maternelle et infantile	-	12	-	
- L' hygiène alimentaire	-	12	-	
- Diabétologie et maladies métaboliques	-	12	-	
- L' Institut National d' Hygiène	-	12	-	
Centres hospitaliers :				860
- Cuisine centrale	-	80	-	
- Services hospitaliers :				
* Pédiatrie	-	-	280	
* Adultes	-	180	320	
Organismes et Associations dont les activités se rapportent au domaine de la nutrition-	-	40	40	
Industries agroalimentaires	-	-	80	80
Visites documentaires	-	30	60	90
Total	304	390	840	1534

Annexe X

Programme des études préparant au diplôme d'Etat de l'assistant (e) social (e)

I. Programme théorique et pratique :

Eléments du programme	1 ^{er} Année		2 ^e Année		3 ^e Année		V/H Total
	THE	TD	THE	TD	THE	TD	
- Préparation aux études	40	-	-	-	-	-	40
- Notions de base des soins de santé	150	35	-	-	-	-	185
- L'assistant (e) social (e) et l'environnement professionnel	120	20	60	-	-	-	200
- Sciences humaines et sociales	105	5	70	50	60	90	380
- Législation marocaine	90	-	110	20	-	-	220
- Economie	60	-	40	10	20	10	140
- Travail social	20	20	60	60	15	25	200
- Organisation du travail	-	-	10	20	50	20	100
- Infrastructures et programmes sanitaires	25	-	30	-	-	-	55
- Epidémiologie et affection à incidence sociale	120	-	-	-	20	-	140
- Méthodologie et travaux de recherche.	20	-	20	-	-	100	140
- Langues et cycle de conférence	70	-	70	-	40	-	180
Total	820	80	470	160	205	245	1980

II. - Stages et visites documentaires

Année d'études	Lieux	Volume horaire en heures
1 ^{er} année	* Stages :	
	- Service d'accueil de l'hôpital	100 DH
	- Formation des soins de santé de base (centre de santé, maison d'accouchement)	80 DH
	- Service social d'un établissement public	40 DH
	- Service social d'une entreprise privée	40 DH
	- Centre social	40 DH
	- Crèche	40 DH

* Visites documentaires (différentes structures sociales)	80 DH
Total de la 1^{er} année	430 DH
2 ^e année	* Stages :
- Service social d'un hôpital général	80 DH
- Service social d'un hôpital long séjour	80 DH
- Service social préfectoral	80 DH
- Service d'assistance (ministère de la santé publique)	80 DH
- Service des oeuvres sociales du ministère de la santé	40 DH
- Service social d'un établissement public	80 DH
- Service social d'une entreprise privée	80 DH
- Centre socio-éducatif	80 DH
* Visites documentaires	70 DH
Total de la 2^e année	670 DH
3 ^e année	* Stages :
- Service social d'un hôpital long séjour	160 DH
- Service social d'une entreprise privée	160 DH
- Service social d'un établissement public	80 DH
- Service social d'une délégation du M.S.P	80 DH
- Ligues	80 DH
- Commune urbaine et rurale	40 DH
- Service médico-social de l'administration pénitentiaire	80 DH
- Centre socio-éducatif	80 DH
- Le haut commissariat aux handicapés	40 DH
- Ministère chargé des affaires de la communauté marocaine à l'étranger(structure d'accueil des ressortissants marocains à l'étranger)	40 DH
* Visites documentaires	10 DH
Total de la 3^e années d'études	850 DH
Total des 3 années d'études	1950 DH

Programme d'ortho-prothésiste :
AJOUTE PAR ARRETE N° 91-96 DU 24/1/1996 B.O N° 4358 DU 7/3/1996

Programme des études préparant au diplôme d'ortho-prothésiste

I.- Programme théorique et pratique

Eléments du programme	Volume Horaire									Total
	CT	1 ^{er} Année		2 ^e Année			3 ^e Année			
		TD	TP	CT	TD	TP	CT	TD	TP	
- Préparation aux études et méthodologie de travail	40									40
- Connaissances générales	60		25							85
- Sciences humaines et sociales	30			10	10	10				60
- Droit et gestion							60	20	20	100
- Sciences fondamentales	70	50		45	20	30			-50	265
- Anatomie physiologie	160	30		120	10					320
- Pathologie médico-chirurgicale				135						135
- Notions de kinésiologie	35		25	40	10	10				120
- Notions de médecine de rééducation et appareillage				20						20
- Technologie générale	115	10	10	20	10	50				215
- Technologie professionnelle	30	20	30							80
- Technologie des appareillages	100	40	250	100	50	400	150	270		1360

M.S – Direction de la réglementation et du contentieux –BASE DE DONNEES

- Initiation à la recherche			20			30		60		110
- Les langues						40	20			60
Cycle de conférences		10		10	10		10	10		50
Total général	640	160	340	520	120	500	290	50	400	3020

CT : Cours Théoriques
 TD : Travaux dirigés
 TP : Travaux pratiques

2) Programme des stages

Lieux des stages	Volume horaire			Total
	1 ^{er} Année	2 ^e Année	3 ^e Année	
- Institut de technologie appliquée	80	-	-	80
- Service d'orthopédie- pédiatrique	-	20	-	20
- Service de traumatolo- orthopédie	-	20	-	20
- Service de neuro- chirurgie	-	20	-	20
- Service de rhumatologie	-	20	-	20
- Atelier d'appareillage	80	80	-	160
- Atelier de prothèse	-	-	160	160
- Atelier d'orthèses et aides techniques	-	-	160	160
- Atelier d'orthèses plantaires	-	80	-	80
- Atelier de corsets	-	-	160	160
Total	160	160	560	880

ANNEXE : XII , XIII ET XIV
 AJOUTES PAR ARRETE N° 91-96 DU 24/1/1996 B.O N° 4358 DU 7/3/1996

Annexe XII

Programme des études préparant au diplôme d' Etat d' Orthophoniste

I - Programme théorique et pratique :

Eléments du programme	Volume horaire									Total
	1ère année			2ème année			3ème année			
	C.TH	T.D	T.P	C.TH	T.D	T.P	C.TH	T.D	T.P	
- Introduction à la profession d' orthophonie	110	5			10	10				135
- Sciences sociales et humaines	140	20		20	10					190
- Sciences juridiques et gestion	20	10					40	10		80
- Sciences du langage	50	35		30	40		30	10		195
- La physique, la physiologie et la pathologie en rapport avec l' orthophonie	285	95	20	140	100	40	90	60	20	850
Rééducation et techniques orthophoniques	30	20	30	155	90	120	50	30	60	585
- Système national de santé et notions d' épidémiologie	30			10	5					45
- Initiation aux travaux de recherche	10	10		20			10		110	160
Total	675	195	50	375	245	160	230	120	190	2240
		920			780			540		2240

II - Programme des stages :

Lieux des stages	Volume horaire			Total
	1ère année	2ème année	3ème année	
Ecole maternelle	40	-	-	40
Ecole du premier cycle de l'enseignement fondamental (C.P et C.M)	80	80	-	160
Service de neurologie	80	80	120	280
Service de neurochirurgie	40	80	80	200
Service de psychiatrie d' enfants-	-	80	-	80
Service d' O.R.L	80	160	160	400
Service de pédiatrie	40	40	40	120
Service de neurochirurgie pédiatrique	-	80	80	160
Cabinet d' orthophoniste libéral	-	-	40	40
Institut médico-pédagogique et Institut médico-professionnel	20	-	80	100
Centre d' hygiène mentale et centre médico-psychologique	-	-	80	80
Total	380	520	760	1660

N.B : Les stages de 3ème année sont à programmer à plein temps

Annexe XIII

Programme des études préparant au diplôme d' Etat d' orthoptiste

I - Programme théorique et pratique :

Eléments du programme	Volume horaire								Total	
	1ère année C.T.H	T.D		2ème année C.TH		3ème année		T.D		T.P
Langues et préparation aux études d' orthoptie	60			20		20				100
Sciences sociales et humaines	50	10	10							70
Principes généraux de droit et de gestion	10					70				80
Le système national de santé et programmes d' activités sanitaires	10			30						40
L' anatomie générale, l' embryologie et l' anatomie physiologique de l' appareil visuel	100	20								120
Le développement visuel et l' amblyopie	20			20						40
L' optique physiologique, réfraction, électrophysiologie et les explorations en ophtalmologie	50		30	30		20				130
Les méthodes orthoptiques	30		60	10						100
L' oeil, les maladies générales et la pathologie oculaire	20			60			50			130
La strabologie, la physiopathologie de la vision binoculaire et les malvoyances	40			40			40	10		130
Les paralysies oculomotrices, les hétérophories et les nystagmus	30			50			40			120
Traitements orthoptiques et instrumentation	20		20	50		20	20			130
La méthodologie de recherche	20	10		40	10			90		170

Total	460	40	120	350	10	40	240	10	90 1360
		620			400			340	1360

II - Programme des stages :

Lieux des stages	Volume horaire			Total
	1ère année	2ème année	3ème année	
Unité d' explorations fonctionnelles	260	180	240	680
Unité de strabologie	-	300	360	660
Centre de consultation d' ophtalmologie	-	120	120	240
Service d' ophtalmologie agréé	160	120	160	440
Unité de réfraction d' un centre de diagnostic des maladies	260	180	80	520
Total	680	900	960	2540

N.B : Les stages de 3ème année sont à programmer à plein temps

Annexe XIV

Programme des études préparant au diplôme d' Etat de préparateur en pharmacie

I - Programme théorique et pratique

Eléments du programme	Volume horaire				3ème Année		Total
	1ère Année C.TH/TD	TP	2ème Année C.TH/TD	TP	C.TH/TD	TP	
Préparation aux études		40					40
Sciences pharmaceutiques	200	60	120	50	120	30	580
Sciences physico-chimiques	140	60	60	30			290
Sciences sociales et humaines	40		20	10			70
Biologie	140		90				230
Législation Pharmaceutique et droit	30		30				60
Reconnaissance des produits chimiques, plantes médicinales et dispositifs médicaux	30	50	10	70			160
Gestion des médicaments, produits pharmaceutiques, réactifs et accessoires de laboratoire	20		40		60		120
Contrôles des médicaments			100	50			150
Initiation à la recherche	20		40	10		30	100
Santé publique	30		50	20	20		120
Langues, cycles de conférences et séminaires	40					60	100
Total	690	210	560	240	200	120	2020
	900	800	320				

C.TH + TD : Cours théoriques + travaux dirigés

T.P : Travaux Pratiques

II - Programme des stages :

Lieux des stages	Volume horaire			Total
	1ère année	2ème année	3ème année	
LNCM * (service physico-chimie)	80	120		200
LNCM (service de microbiologie)	40			40
LNCM (service assurance qualité)	40			40
Service des stupéfiants	20			20
Service d' inspection des pharmacies			20	20
Service des visas, homologations et				

M.S – Direction de la réglementation et du contentieux –BASE DE DONNEES

autorisations	20			20
Service des prix	20			20
Service de l' enregistrement des dispositifs médicaux	20			20
Division de l' approvisionnement en médicaments et dispositifs médicaux		80	80	160
Service de gestion des stocks (Casablanca)		40		40
Service de gestion des produits pharmaceutiques (Berrechid)			120	120
Pharmacie d' un hôpital	160	160	360	680
Pharmacie provinciale ou préfectorale		80	360	440
Dépôts des produits des programmes de santé		20		20
Visite des laboratoires industriels			40	40
Sous total 3	400	500	980	1880

* LNCM : Laboratoire national de contrôle des médicaments.

Le texte en langue arabe a été publié dans l' édition générale du Bulletin officiel n° 5055 du 6 ramadan 1423 (11 novembre 2002).
